

# ICHINO BRUGNATELLI E ASSOCIATI

STUDIO LEGALE  
ICHINO - BRUGNATELLI  
E ASSOCIATI

Via Lorenzo Mascheroni, 31  
20145 MILANO

Tel. +39 02.4819.3228

Tel. +39 02.4819.3249

studio.legale@ichinobrugnatelli.it

www.ichinobrugnatelli.it



## Les valeurs auxquelles nous croyons

Le Cabinet d'avocats Ichino - Brugnattelli e Associati est réputé pour son haut niveau de qualité qui le distingue de plus d'un siècle.

Le Cabinet est toujours à la pointe grâce à la mise à jour constante des avocats et à la vision clairvoyante des Partenaires.

- Approfondir chaque question,
- promouvoir l'avancement des jeunes professionnels du cabinet,
- améliorer toujours l'ensemble de l'organisation interne
- et en même temps construire un réseau précieux de partenaires externes:

avec ces approches, notre Cabinet garantit l'attention au client, la vitesse des réponses, la créativité et des solutions pratiques "sur mesure" pour chaque client.



## Une longue tradition

Le Cabinet a été fondée à la fin du 19ème siècle par le sénateur Maître Luigi Rossi, avocat de la Banque Commerciale italienne depuis la création de cette dernière en 1894.

Ils-y-ont participé, entre autres, les suivants avocats:

- Maître Camillo Giussani (1879-1960), président de la Banque commerciale italienne;
- Maître Vermondo Brugnattelli (1888-1962), président du Conseil des Avocats à Milan et qui faisait alors partie du Conseil National des Barreaux;
- Maître Carlo Pellizzi (1893-1972), l'auteur d'un commentaire détaillé du Code de commerce;
- Maître Giovanni Luigi Pellizzi (1924-1985), professeur de droit commercial à l'Université catholique de Milan et qui a écrit beaucoup d'études sur le crédit;
- Maître Luciano Ichino (1920-1997), pendant de nombreuses années un membre du conseil d'administration des comptes de la Banque commerciale italienne.

Le nom actuel remonte à 1979 lorsque le Cabinet a été établi comme association de professionnels.

STUDIO LEGALE  
ICHINO - BRUGNATELLI  
E ASSOCIATI

Via Lorenzo Mascheroni, 31  
20145 MILANO

Tel. +39 02.4819.3228

Tel. +39 02.4819.3249

studio.legale@ichinobrugnatelli.it

www.ichinobrugnatelli.it



# Les Partenaires du Cabinet



**Enrico  
Brugnattelli**



**Pietro  
Ichino**



**Guglielmo  
Burragato**



**Andrea  
Fortunat**



**Margherita  
Covi**



**Carlo  
Fossati**



**Sergio  
Passerini**



**Franco  
Tofacchi**



**Francesco  
Brugnattelli**



**Evangelista  
Basile**



**Piergiovanni  
Mandruzzato**



**Luca  
Daffra**



**Francesco Antonio  
La Badessa**



**Laura  
Panciroli**



# Compétences

- Conseil en droit du travail et litiges en matière de sécurité sociale
- Contentieux bancaire
- Recouvrement civil et commercial
- Contrats commerciaux - conseil et contentieux
- Droit des Sociétés
- Droit pénal

STUDIO LEGALE  
ICHINO - BRUGNATELLI  
E ASSOCIATI

Via Lorenzo Mascheroni, 31  
20145 MILANO

Tel. +39 02.4819.3228

Tel. +39 02.4819.3249

[studio.legale@ichinobrugnatelli.it](mailto:studio.legale@ichinobrugnatelli.it)

[www.ichinobrugnatelli.it](http://www.ichinobrugnatelli.it)



## Droit du travail

Notre solide expérience, même devant les juridictions supérieures nationales et la Cour de justice, vient de la combinaison d'une longue tradition et d'une attention particulière pour la mise à jour continue. Notre Cabinet est l'un des leaders du marché grâce à un positionnement de premier plan dans tous les domaines du droit du travail, et de la sécurité sociale - y compris l'assistance en matière de retraite complémentaire.

L'assistance juridique couvre tous les litiges relatifs à la gestion de l'emploi (par exemple: les licenciements individuels et collectifs, les allégations de qualifications plus élevées, les demandes de dommages- intérêts pour harcèlement ou en raison de rétrogradation, les questions de sécurité sociale).

STUDIO LEGALE  
ICHINO - BRUGNATELLI  
E ASSOCIATI

Via Lorenzo Mascheroni, 31  
20145 MILANO

Tel. +39 02.4819.3228

Tel. +39 02.4819.3249

studio.legale@ichinobrugnatelli.it

www.ichinobrugnatelli.it



## Droit du travail

- Notre assistance dans le domaine du droit du travail comprend, à titre d'exemple:
  - le conseil, y compris au téléphone ou par e-mail, et la rédaction de tous les actes nécessaires à la gestion du personnel (y compris les lettres de protestation ou de licenciement);
  - assistance en cas d'appels, interprétation des dispositions légales et des clauses contractuelles, transfert de siège, précisions concernant les changements dans les droits, promotions, primes, récompenses;
  - le soutien à la gestion des fonds de retraite complémentaire;
- la conclusion des contrats individuels et collectifs, des contrats de travail indépendants, etc.;
- le soutien à la préparation des règlements internes (codes disciplinaires, les modèles en vertu d. LGS. 231, la politique d'utiliser l'Internet...)
- l'évaluation du risque de conflits actuels et potentiels.



## Droit des sociétés

Le Cabinet assiste également les entreprises et les actionnaires, les administrateurs et les vérificateurs pour la gestion des contrats d'affaires, tant en termes de la stipulation et de l'exécution des accords, à la fois en cas de litige (par exemple en ce qui concerne: les contrats, l'assurance, l'agence, la distribution, le bail commercial, le transfert de savoir-faire).

Les services juridiques comprennent également le domaine de la gouvernance d'entreprise et le conseil en gestion, ainsi que la rédaction des statuts et des conventions d'actionnaires, les transferts de l'équité et la protection des droits des actionnaires, les actions en responsabilité contre les administrateurs et les vérificateurs, l'appel des résolutions d'actionnaires.





## Assistance à la procédure de faillite

Le Cabinet assiste les entreprises pour la présentation des arrangements avec les créanciers et des accords de restructuration de la dette, ainsi que des fonds de pension dans les procédures de paiement.

Notre assistance juridique est étendue aux créanciers en cas de faillite, ainsi que les conservateurs et les commissaires, dans les actions typiques du droit de la faillite: les actions en nullité, les insinuations, les oppositions à la participation passive dans le comité des créanciers, et ainsi de suite.

STUDIO LEGALE  
ICHINO - BRUGNATELLI  
E ASSOCIATI

Via Lorenzo Mascheroni, 31  
20145 MILANO

Tel. +39 02.4819.3228

Tel. +39 02.4819.3249

studio.legale@ichinobrugnatelli.it

www.ichinobrugnatelli.it



## Contentieux bancaire

Notre longue expérience nous permet d'aider les banques et les sociétés parabancaires dans le plus typique des litiges de droit bancaires, par exemple en ce qui concerne les cautions, les garanties autonomes même internationales, les découverts, les prêts hypothécaires, les comptes courants, des services d'investissement en instruments financiers, les contrats dérivés, l'affacturage, le crédit-bail, les mandats de fiducie, la législation sur le blanchiment d'argent.

STUDIO LEGALE  
ICHINO - BRUGNATELLI  
E ASSOCIATI

Via Lorenzo Mascheroni, 31  
20145 MILANO

Tel. +39 02.4819.3228

Tel. +39 02.4819.3249

studio.legale@ichinobrugnatelli.it

www.ichinobrugnatelli.it



## Droit de la famille

En matière de droit de la famille, le Cabinet a une longue tradition, quia commencé avec Me Francesca Ichino Pellizzi et a continué par d'autres collègues, en particulier maintenant Me Benedetta Guidicini.

Les questions de droit de succession qui se posent sur une base récurrente sont les suivantes: la division de l'héritage, les testaments, et ainsi de suite: pour donner une assistance complète, le Cabinet utilise, le cas échéant, la collaboration des conseillers fiscaux et des notaires de notre réseau.



## Droit pénal

Les domaines d'activité que le Cabinet couvre d'une manière intégrée incluent l'assistance en matière pénale, en particulier en droit pénal du travail et droit des sociétés.

Les avocats de référence sont Me Laura Panciroli, Partenaire, Me Ilaria Lena et Me Rita Lodovisi.



## ICHINO - BRUGNATELLI E ASSOCIATI

Via Lorenzo Mascheroni, 31 - 20145 Milano

DROIT DU TRAVAIL:

Tél. +39.02.481 .932.49 - fax +39.02.481.00.102

DROIT CIVIL, COMMERCIAL ET DE LA FAMILLE:

Tél. +39. 02.481 .932.28 – fax +39.02.481.91.19

DROIT PENAL:

Tél. +39.02.481 .932.49 - fax +39.02.48.51.77.38

e-mail: [studio.legale@ichinobrugnatelli.it](mailto:studio.legale@ichinobrugnatelli.it) site Web:

[www.ichinobrugnatelli.it](http://www.ichinobrugnatelli.it)

code fiscal et # TVA: 04628580153

STUDIO LEGALE  
ICHINO - BRUGNATELLI  
E ASSOCIATI

Via Lorenzo Mascheroni, 31

20145 MILANO

Tel. +39 02.4819.3228

Tel. +39 02.4819.3249

[studio.legale@ichinobrugnatelli.it](mailto:studio.legale@ichinobrugnatelli.it)

[www.ichinobrugnatelli.it](http://www.ichinobrugnatelli.it)

